

Fonds solidarité Logement :
Justificatifs nécessaires pour l'étude du dossier de MAINTIEN dans le logement
(électricité, gaz, eau, fuel, bois, téléphone ...) par la CLAFI

Si une aide vous est accordée elle sera versée obligatoirement à votre bailleur ou à votre fournisseur sauf si vous avez payé par vous même ou avec l'aide d'un prêteur.

☐ **DOSSIER UNIQUE COMPLETE (4 pages) daté et signé**

I Documents à fournir (en photocopie) pour TOUTES demandes

- ☐ Justificatifs d'État Civil du demandeur et de son conjoint (si vie commune) : photocopie carte d'identité recto-verso, passeport, titre de séjour, de résident.....ou justificatif de perte avec document justifiant le dépôt de renouvellement.
- ☐ Photocopie du livret de famille (si enfants au domicile).
- ☐ **Justificatifs de ressources des trois derniers mois** (décret 2/03/2015) de toutes les personnes vivant au domicile :
 - ☐ bulletins de salaires et/ou contrat de travail et/ou contrat d'apprentissage
 - ☐ pension de retraite et/ou pension alimentaire et/ou pension d'invalidité
 - ☐ bourse d'études ☐ indemnités journalières
 - ☐ décision pôle emploi (ASS, ARE, ATA ...) : montant journalier + durée indemnisation et/ou date de fin de droit
 - ☐ CAF ☐ MSA
- ☐ Photocopie de l'intégralité du contrat de bail obligatoire, daté et signé par le propriétaire et le locataire
- ☐ Si prêt en cours tableaux d'amortissements de l'accession à la propriété
- ☐ Copie de la taxe foncière.
- ☐ Copie de l'attestation d'assurance habitation
- ☐ Si un dossier de surendettement a été déposé, copie du justificatif de dépôt du dossier ou du plan proposé (tableau du plan conventionnel).
- ☐ Attestation sur l'honneur du prêteur, carte identité avec RIB du prêteur avec les justificatifs de paiement
- ☐ Évaluation par le Travailleur Social de l'organisme de votre choix pour une dette supérieure à **800€**.

II Documents complémentaires à fournir suivant l'aide demandée

- ☐ Copie de la Facture **recto-verso** de consommation au nom du demandeur occupant **visible particulièrement le numéro client.(dettes Électricité, Gaz de ville , Eau, Téléphone)**
- ☐ Justificatif du paiement des 20 % de la facture : mandat poste, attestation du fournisseur, copie du chèque (sauf pour le téléphone).
- ☐ **Copie de la facture** mentionnant le versement des 20 % de la somme due **(les dettes de Fuel, Bois, Gaz)**
- ☐ RIB bénéficiaire, prêteur ou fournisseur (sauf pour le téléphone)